



# CRILAN INFORMATIONS

*Comité de Réflexion, d'Information et de Lutte Anti Nucléaire*

*Association agréée au titre de la défense de l'environnement*

**N°55**

**Janvier 2020**

## SOMMAIRE

1 Un nouveau souffle pour le CRILAN

1 Agenda

2 Vie de l'association

2 Actions et événements

2 Déchets nucléaires

3 PPI de Flamanville

3 Ciné-débat: «Retour à la normale »

4 Antinucléaires et solidaires

5 Le Crilan et les médias

5 Nous n'avons pas fait le même voyage

6 Affaires juridiques en lien avec l'EPR

6 Adhérer au Crilan



**CRILAN**

34 Village Talfaret

50690 Couville

Tel 06 08 84 22 22

Site internet [crilan.fr](http://crilan.fr)

Responsable de la publication:

André JACQUES

## Un nouveau souffle pour le CRILAN

Suite à l'Assemblée Générale ordinaire du 19 mai 2019 qui aurait pu être fatale au CRILAN, le CA du CRILAN s'est organisé pour redonner la parole aux adhérents. Il a aussi reçu le soutien de plusieurs dizaines de personnes conscientes de la place de notre association dans le Cotentin nucléarisé. Le CRILAN a pu prendre un nouvel élan grâce à sa nouvelle équipe, à ses adhérents et au soutien d'associations partenaires sur le Cotentin et la région.

Lors de l'AG extraordinaire du 7 septembre 2019, la note d'orientation a été votée à la quasi unanimité des présents, donnant ainsi légitimité au CA pour mener la lutte antinucléaire. Certains points des statuts ont été modifiés afin de permettre notamment aux personnes les plus éloignées de pouvoir voter par procuration. (Voir ces sujets sur le site [crilan.fr](http://crilan.fr).)

Dès septembre la nouvelle équipe de 6 membres (voir page suivante) s'est mise au travail afin de mettre en œuvre les orientations votées en AG. Fin 2019 l'association compte 85 adhérents avec qui le CA espère développer une étroite communication grâce au site internet, à ses publications et au CRILAN Info.

Le groupe Information-formation est au travail afin de proposer aux adhérents et au public une information sur le nucléaire. Il est ouvert aux volontaires désireux de participer à la transmission des informations utiles pour l'action. Nous recherchons des bénévoles pour la documentation.

Ce bulletin revient sur les activités des derniers mois et décrit les actions prévues dans les prochaines semaines.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement le Conseil d'Administration vous présente ses meilleurs vœux pour 2020. Ci-dessous la carte de vœux d'un adhérent en clin d'oeil aux antinucléaires de Finlande qui existent bien...



### Agenda:

**Jeudi 6 février à 20 H, Ciné-débat autour du PPI à Morsalines (Quettehou) avec le film « retour à la normale »** voir pages suivantes

**Samedi 15 février** le CRILAN sera présent au **forum de France Bénévolat** à la salle des fêtes de Cherbourg de 10 h à 17h: nous aurons le plaisir de vous y accueillir.

**En projet: Ciné-débat: Le nucléaire et la finance**

## Vie de l'Association

### Le Conseil d'Administration

André JACQUES: Président , CLI Flamanville, Ci Arsenal

Evelyne LOUIS: Secrétaire, Communication, CLI CSM

Marie-Edith BOILLETOT: Trésorière, CLI Flamanville

Patrick LAFON: Événementiel , CLI Orano

Monique DUPUIS : Information-formation, CLI Orano

Marie-Françoise LEBONNOIS: Ciné-débats, CLI CSM

### Le partenariat du CRILAN

Le CRILAN est présent dans les 3 CLI (commissions locales d'information) auprès des installations nucléaires du Cotentin (CLI-Flamanville EDF, CLI- HAGUE-ORANO, CLI CSM-ANDRA) au sein du collège des associations environnementales. Il est également représenté à la commission d'information du Port militaire de Cherbourg.

La CLI Flamanville traite du Chantier de l'EPR et des visites décennales des 2 anciens réacteurs.. Celle du CSM traite de la tenue de la couche de protection et des eaux contaminées qui filtrent sous le centre de stockage vers le milieu, la question récurrente mais jamais traitée de la reprise des déchets nucléaires les plus anciens . La Cli Orano connaît particulièrement des opérations de démantèlement d'UP2 400, de la reprise des déchets du silo 130 et du chantier des nouveaux évaporateurs.

Le Crilan participe au comité de liaison des associations antinucléaires et critiques participant aux CLI de la Manche. Il s'agit de promouvoir un partage d'informations et de points de vue avec Greenpeace, l'ACRO, CREPAN-FNE, EELV etc afin de préparer et suivre les CLIS. Ce Comité est la base des actions en faveur de l'extension du PPI à tout le Cotentin tout en appelant au non-démarrage de l'EPR.

Association indépendante, le CRILAN vient de réadhérer au Réseau Sortir du Nucléaire après plusieurs années. Il est en contact avec les organisations de niveau local, régional et national qui militent pour la fin du nucléaire. Notre actualité juridique nous met en relation avec le Réseau et Greenpeace.

Fin décembre et conformément à la note d'orientation, le CRILAN a mis fin à sa responsabilité financière vis à vis du CANO.

## Actions et évènements

### Le débat national sur les déchets nucléaires

Suite à la réunion de juin à La Glacière qui se situait dans le cadre du Débat Public PNGMDR (plan national de gestion des matières et déchets nucléaires) , les associations CRILAN, ACRO, Greenpeace et CREPAN FNE ont organisé à Octeville le jeudi 26 septembre 2019 une réunion locale en clôture de ce débat. En septembre c'était aussi les 50 ans du CSM à l'occasion desquels l'ACRO a publié un document.

Yannick Rousselet, Bernard Laponche, David Boilley et Antoine Bernollin ont notamment abordé la question des limites du cycle du retraitement et du stockage à sec des combustibles usés. Plus de 40 personnes ont pu profiter des solides connaissances des intervenants.



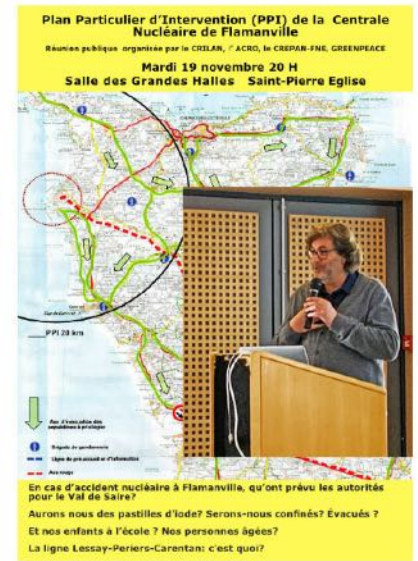
**PPI de la Centrale nucléaire de Flamanville Saint-Pierre Eglise 19 novembre 2019**

Sur l'insistance d'associations membres de la CLI Flamanville la Préfecture a organisé des réunions publiques concernant la distribution de pastilles d'iode dans le nouveau périmètre des 20 km autour de la Centrale de Flamanville : à Hardinvast, à Cherbourg-en-Cotentin et Theurthéville-Hague...

Afin de développer tous les éléments d'une crise nucléaire et au delà des pastilles d'iode, les associations anti-nucléaire et critiques CRILAN, Greenpeace, CREPAN FNE et ACRO, ont organisé trois réunions à : **Valognes le 27 mars : 70 personnes** **Cherbourg-en-Cotentin le 22 mai 25 personnes** **Saint Pierre Eglise le 19 novembre 40 personnes.**

**Au total nous avons réuni 135 personnes** venus s'informer et poser des questions. **Nous avons pu développer la question des pastilles d'iode, des Plans Communaux de Sauvegarde et Plans Particuliers de Mise en Sécurité des enfants des écoles qui concernent les communes incluses dans une zone PPI**

**Saint Pierre Eglise**  
**Hors Zone PPI**  
**MAIS BIEN**  
**Dans la Presqu'île au Nucléaire**



( Photo: Patrick Lafon détaille le PPI de la Centrale de Flamanville et montre la diffusion possible d'un panache nucléaire à l'aide de la rose des vents )

Entre temps nous avons sollicité le Président de la **CAC du Cotentin en vue d'un PPI élargi** à tout le Cotentin. Cette idée a reçu un accueil favorable des élus de la CAC qui en ont saisi la Préfecture. Dans la réponse du Préfet, on est loin d'un PPI Cotentin mais la balle semble dans le camp des élus (et futurs élus) hors zone PPI afin qu'ils s'informent sur les mesures préventives destinées à faire face à un accident nucléaire.

**Prochaine soirée PPI le 6 février à 20 h à Morsalines (Quettehou)**

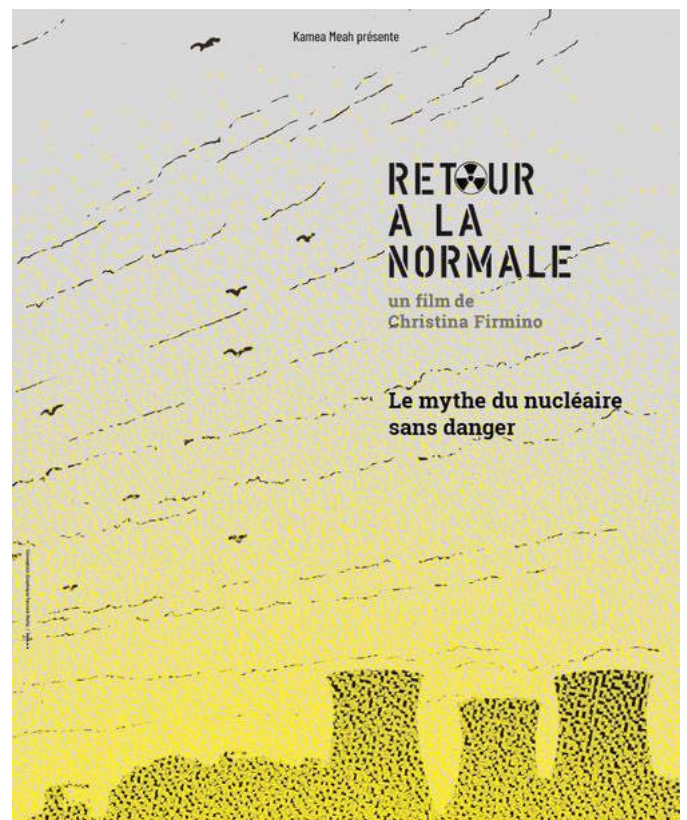
**Conscients que le Nord Est du département est le plus vulnérable en cas d'accident nucléaire du fait de son exclusion du PPI, nous organisons notre quatrième soirée PPI à la salle municipale de Morsalines**

Après une courte présentation du PPI de Flamanville, le film « Retour à la normale » récemment diffusé à la télévision sera projeté afin de montrer l'enchaînement d'un accident nucléaire ....jusqu'au retour en environnement contaminé.

Ce docu-fiction proche du vécu des habitants de Fukushima est l'occasion pour les habitants, les élus et futurs élus de **s'informer afin d'exiger notamment un PPI étendu à tout le Cotentin (pastilles d'iode, PPMS et PCS)**

**RETOUR A LA NORMALE**  
**LE MYTHE DU NUCLEAIRE SANS DANGER**

Octobre 2021, une succession de défaillances dans le réacteur d'une centrale conduit au premier accident nucléaire français. Suite aux retombées radioactives massives, la population est évacuée et la zone interdite d'accès. Le film adopte le registre de l'anticipation et nous plonge dans un futur où les autorités proposent aux habitants de rentrer chez eux huit mois seulement après l'accident.



## Antinucléaires et solidaires

10 novembre 2019 Ciné débat « Tchernobyl le monde d'après »



L'infatigable Yves Lenoir, président de l'association Enfants de Tchernobyl Bélarus ( ETB) est revenu dans le Cotentin à l'invitation du CRILAN, d'AGORA et de l'Odeon pour présenter son dernier film en réponse à la désinformation visant à persuader le public que vivre en zone contaminée est une expérience valant d'être vécue.

Ce film donne la parole aux quelques rares personnes qui ont consacré leur vie à réduire autant que possible les risques et dommages provoqués par la contamination radioactive. 90 personnes ont participé à cette soirée riche en interventions et questions du public La soirée a permis de récolter 300 euros au profit de l'association ETB qui soutient le fonctionnement d'un dispensaire. ( Photo: Yves Lenoir, Marie Françoise Lebonnois).

**21 novembre: promotion de l'ouvrage « Coupés du monde » au profit de « Nos voisins lointains »**, association humanitaire franco-japonaise qui vient en aide aux familles de Fukushima: soutien aux familles au Japon, accueil et témoignages de familles en France.

Lors de cette soirée une quinzaine de personnes sont passées au « Local » Rue Noël pour discuter avec l'auteur Michel Michel Lebonnois et faire dédicacer l'ouvrage .

Pour le Crilan il s'agit de promouvoir des relations interactives entre les populations françaises et japonaises, toutes les deux menacées par l'omniprésence nucléaire.

Ce projet pourra se mettre en place grâce à la vente du livre « **Coupés du monde** » dont les droits sont offerts au CRILAN par Michel Lebonnois, auteur du Cotentin pour « Nos voisins lointains ». « **Coupés du monde** » c'est une nouvelle en forme de cauchemar nucléaire et une autre en forme de rêve pour le Cotentin aux multiples atouts.

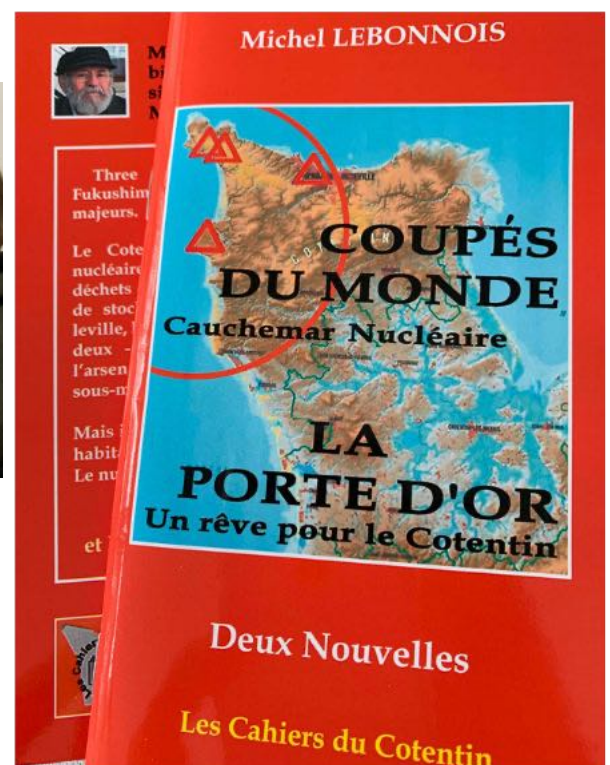
**Le CRILAN a édité 500 exemplaires qu'il diffuse à 5 euros tel 06 08 84 22 22.**

**Diffuseurs bénévoles bienvenus  
(ex achat de 5 à 10 exemplaires à revendre)**



Michel Lebonnois entouré du bureau du CRILAN lors de la soirée dédicace: André Jacques, Evelyne Louis, Marie-Edith Boilletot

**Rendez-vous le 15 Février sur le stand du CRILAN lors de la journée France Bénévolat Salle des Fêtes à Cherbourg !**



## Le CRILAN et les MEDIAS

**Ces derniers mois et à défaut d'être sollicité par la presse et les médias locaux qui avaient un moment donné le Crilan pour mort, une radio nationale d'information, la télévision nationale France 5 et une télévision autrichienne nous ont rencontrés sur les questions nucléaires et notamment au regard de l'EPR.**

**Le CRILAN sur France Info** avec André Jacques le 12 novembre suite tremblement de terre près de la centrale de Cruas. L'occasion pour nous de parler du rapport Kotting. Cf site Crilan.fr. ( Mot clé «cruas»)

**Le CRILAN sur France 5:** A l'occasion de la publication du rapport Folz sur l'EPR, France 5 a fait une enquête pour comprendre la situation de l'EPR et du nucléaire français. L'Interview d'André Jacques est passée dans l'émission « C'est dans l'air » à deux reprises en novembre 2019

**Le CRILAN à la Télévision Autrichienne** avec Evelyne Louis et Patrick Lafon à propos de l'EPR le 26 novembre 2019



France 5



Télévision Autrichienne

## En Finlande nous n'avons pas fait le même voyage « d'étude »

**En Finlande, toute la presse invitée au voyage des CLI de la Manche a donné une image lénifiante: L'EPR ça marche et la gestion des déchets n'est pas comparable à la notre. Tout va bien !. Après avoir voyagé comme les autres participants, à la lecture des articles de presse ou à l'écoute des reportages radio, il ressort que nous n'avons pas fait le même voyage. Ni remarqué ni sollicité par la presse le Crilan n'a même pas pu donner son avis. C'est pourtant le rôle des CLI que de favoriser la parole de tous et celui de la presse d'y contribuer. Il nous paraît important de répondre à cette désinformation qui procède de la fabrication de l'ignorance.**

**Sur le contentieux AREVA-TVO relatif à l'EPR abordé par la Crilan à l'ambassade de France,** le montant de l'indemnité ne s'élève pas à 450 000 euros comme indiqué par un journal local pressé de minimiser l'impact financier des aventures d'AREVA en Finlande. Elle est de **450 millions d'euros...** Pas un mot non plus des **400 millions** de pénalités à venir à raison de 20 millions par mois de retard puisque l'EPR ne démarrera pas au premier janvier 2020; **total maximum prévisible : 850 millions d'euros aux frais de la France via AREVA (Orano) qui a été recapitalisée par l'Etat il y a peu...** On en ferait des choses dans la Manche pour les énergies renouvelables avec 850 millions d'euro...

**Sur l'EPR finlandais lui-même:** Présenté comme prêt à démarrer, il en est encore loin à cause d'un problème d'amortisseurs de vibrations de tuyauteries du circuit primaire en lien avec le pressuriseur. STUK (ASN finlandaise) a annoncé qu'une solution était en cours de validation. Qui en a parlé?. Ce 20 décembre on vient d'annoncer non plus **6 semaines** de retard comme indiqué en Finlande mais **6 mois** pour un hypothétique démarrage et pour d'autres raisons. On ne nous aurait pas tout dit ?

**Donc, le compteur tourne pour le contribuable français** même si selon l'expression du Directeur de STUK » **il y a moins de dossiers ouverts sur l'EPR Finlandais que sur celui de Flamanville** ». Il semble en effet que le problème des vibrations puisse affecter l'EPR de Flamanville et on ne sait pas tout... **N'obéissant pas aux mêmes règles de sureté, ces deux EPR sont matériellement différents; une autorisation de démarrage pour l'un ne vaut pas pour l'autre..**

**Onkalo ou la cachette aux déchets nucléaires** est actuellement un lieu de stockage de déchets de faible activité en sub-surface à 60 m de profondeur. Cette visite fut riche d'enseignements notamment pour le stockage des déchets vitrifiés français **à condition** de permettre la réversibilité du stockage et **à condition de** ne pas les mettre à 500 m de profondeur ni d'en interdire l'accès... La perspective du stockage à sec des combustibles usés envisagée à Onkalo en 2020 connaît d'autres variantes comme celle vendue par Orano aux Etats Unis. Le stockage à sec est une solution soutenue en France notamment par Bernard Laponche polytechnicien et physicien nucléaire.

Plutôt que des **crispations sur l'arrêt hypothétique du retraitement à la Hague**, rapportées par la presse, ce sujet aurait pu donner lieu à des échanges organisés et à priori justifiés dans un voyage d'études. Il faut tenir compte des rejets gazeux et liquides de la Hague, des nouvelles réglementations internationales sur le sujet et enfin de l'utilité réelle du retraitement. En effet nombre d'associations comme la nôtre militent pour l'arrêt du retraitement-extraction du plutonium et l'immobilisation de celui déjà produit.

En conclusion, nous attendons de la presse locale un comportement respectueux du pluralisme des points de vue, sans exclusive. Vœu réaliste à l'aube de 2020?

**Affaires juridiques en lien avec l'EPR : Cf Spécial CRILAN Infos N 53**

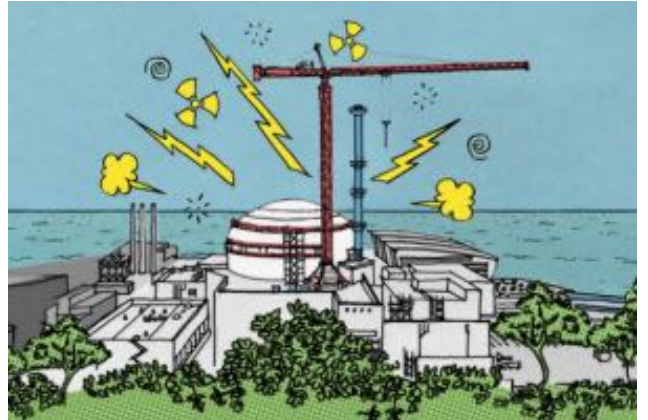
**Le CRILAN a perdu tous ses recours en Conseil d'Etat à propos de l'EPR. Ironie de l'Histoire, c'était avant que le ministre de l'économie ne déclare que l'EPR de Flamanville est un fiasco....**

La détermination des associations parties prenantes des plaintes est intacte, c'est ainsi que Greenpeace, le Réseau Sortir du Nucléaire et le CRILAN ont décidé d'agir au pénal en raison des fautes constituées.

**Plainte au pénal du 20 juillet 2018 relative aux soudures défectueuses** du circuit secondaire principal de l'EPR notamment celles relatives aux traversées de l'enceinte de confinement. Greenpeace, le Réseau Sortir du Nucléaire et le CRILAN ont porté plainte contre EDF, Framatome et X. Attente de décision du Procureur de la République de Cherbourg..

**Nouvelle plainte au pénal du 16 décembre 2019.**

Suite aux inspections de l'ASN et en lien avec la plainte de Réseau "Sortir du nucléaire" et de Greenpeace France, le CRILAN dépose plainte près du Procureur de la République de Paris pour manquements graves relatifs à la qualification de certains matériels installés sur l'EPR.



Il s'agit de matériels participant à la démonstration de sûreté : **matériels mécaniques (pompes, vannes) ou électriques (relais, disjoncteurs...)**. Cette qualification repose notamment sur des études et des essais. Elle doit faire l'objet d'une documentation et d'une traçabilité des réserves et des points « ouverts », ce qui n'a pas toujours été le cas. EDF étant soumis à la réglementation sur les installations nucléaires de base, les violations commises peuvent être sanctionnées pénalement.

**Malgré des décisions de justice défavorables, les questions restent posées :**

- **La hausse autorisée des rejets liquides et gazeux de Flamanville dont l'EPR**
- **La dérogation de l'EPR aux normes relatives aux équipements sous pression nucléaire.**
- **La prorogation du décret d'autorisation de l'EPR au delà des limites ( le fait du prince)**
- **L'avis favorable de l'ASN à propos des anomalies (concentration de carbone) de la cuve de l'EPR et l'inadmissible autorisation de mise en service (sous conditions) de cette cuve qui a suivi .**

**Au nom des intérêts financiers , on nous prépare un EPR catastrophique dont ne connaît pas encore les derniers avatars: pressuriseur , générateurs de vapeur...**

**Plus que jamais la vigilance s'impose dans un contexte d'incompétences, de mensonges, de falsifications de documents.**

**A qui se fier? On est loin de la transparence indispensable à la confiance.**

*A l'occasion des vœux 2020, le CRILAN a une faveur à vous demander...*

*Dans une période et une région où les questions nucléaires sont si préoccupantes, le CRILAN contribue à l'information, à la réflexion et à la lutte antinucléaire.*

*Association loi 1901, il ne reçoit aucune subvention publique. Ses ressources dépendent des cotisations des adhérents et des dons.*

*Pour mener ses actions, le CRILAN a donc a besoin votre soutien financier.*

*La plaquette d'information et d'adhésion 2020 vient d'être mise à jour. Elle peut être imprimée à partir du site internet pour faire connaître l'association et formaliser adhésion ou réadhésion (bulletin à découper)*

*A bientôt !*